



LE PERCENEIGE



Mme Florence Gesserand Maire, ses Adjoints, le Conseil Municipal et l'ensemble du Personnel Communal vous présentent tous leurs vœux pour cette Année Nouvelle, qu'elle vous apporte pour 2025, Bonheur, Santé et Prospérité à vous et tous vos proches... Les vœux à la Population auront lieu le :



Vendredi 17 Janvier 2025 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente

Mme Irène BURNY a été mise à l'honneur

Mme Irène BURNY LAMY a fêté son 100^{ème} anniversaire, à son domicile le 3 Octobre 2024.

Photos : de G à D Florence GESSERAND Maire, Nicole BURNY épouse de Jean-François son 1^{er} fils (absent sur la photo) Mme Irène BURNY et Jean-Paul son second fils. Une très belle composition florale ainsi que des chocolats lui ont été offerts par la municipalité. (Suite page 7)



LE RELAIS EST OUVERT...

Venez faire la connaissance de cette nouvelle et belle équipe... JULIEN secondé par SHERLEY et NICOLAS vous attendent et se feront le plaisir de vous faire découvrir leurs menus, mais aussi leurs Soirées à Thème qui a déjà rencontré un joli succès. Suite page 6...





L'année 2024 s'achève avec une situation internationale inquiétante, de nombreux conflits interminables, et au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garante de la continuité du service public. La commune crée du lien et rassemble les administrés.

En 2024 la Commune de Perceneige a été une nouvelle fois très active, surtout dans la recherche d'un repreneur pour notre restaurant « Le Relais ». Nous avons eu la chance d'avoir deux candidatures, et notre choix s'est porté sur Julien MEIGNE ancien propriétaire de « La Détente » à Bazoches les Bray.

Le Relais a officiellement ouvert ses portes le vendredi 13 décembre. Pour certains cette date est signe de mauvais augure, pour d'autres de bonheur, en tout cas lors de la soirée choucroute organisée pour l'inauguration, le restaurant était complet et les convives étaient ravis. Vous trouverez dans ce journal le prix du menu et les horaires d'ouverture. Julien Meigne a prévu une soirée à thème par mois. Notre restaurant est lui aussi très important pour notre commune, un lien pour rassembler les jeunes et les moins jeunes, pour se retrouver et passer un bon moment de convivialité entre Perceneigeois.

Je compte sur chacun d'entre vous pour soutenir cette activité, venez rencontrer Julien, découvrir sa cuisine, son dynamisme et son accueil, sans oublier Shirley qui vous servira avec grand plaisir et le sourire.

Nous nous retrouverons pour les vœux qui auront lieu le vendredi 17 janvier 2025 à la salle polyvalente de Villiers Bonneux.

Je vous souhaite une très bonne année à tous.

Florence GESSERAND Maire de PERCENEIGE

Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 1 ^{ère} Adjointe CCYN, Fêtes, Évènements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 2 ^{ème} Adjoint Personnel et Matériel, Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Services Eau et Assainissement, Urbanisme, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous



SOMMAIRE

- P 1 UNE,
- P 2 Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3 Commémoration du 11/11 et Expo,
- P 4, 5 Compte rendu séance Conseil du 07/10/2024,
- P 6, 7 Info Mairie,
- P 8, 9 L'École,
- P 10, Les Champions de la lecture à l'école,
- P 11, La Vie Communale,
- P 12, EHPAD « Les Champs Blancs » à Sergines,
- P 13 Vie Communale,
- P 14, 15 Les Aînés à l'honneur, Marché de Noël,
- P 16, 17 Spectacle de Noël, et le Père Noël à l'école,
- P 18, 19 Louis Adolphe Aubert par F. Faure,
- P 20, 21 Un des plus illustres auxerrois,
- P 22 Recettes Hivernales,
- P 23 Page Jeux,
- P 24 Info Utiles.



Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GATEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY, Jean-Claude MAURIS,
Nathalie TONNEAU, Marc SIMONNET et les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE :
Séverine FAITOUT, Élisabeth ETIENNE et Jennifer COLOMBAIN
Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur STUDIO COMPO.

C'est devant le Monument aux Morts de Villiers Bonneux que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 11 novembre présidée par Florence GESSERAND Maire de Perceneige. Après lecture des messages de Mme la Ministre et celui de l'UFAC par des écoliers de Perceneige, une gerbe a été déposée par l'ensemble des enfants présents à la cérémonie. L'Hymne national a été entonné par les écoliers accompagnés de leur Directrice d'École Jennifer COLOMBAIN, mais aussi de la population perceneigeoise. Une délégation des pompiers de Thorigny sur Oreuse était également présente.



Une Exposition présentée par Frédéric et Delphine FAURE s'est déroulée dans la salle polyvalente de Perceneige. Le Thème : Une Exposition par Immersion : la Guerre s'installe, les Hommes s'enterrent... On a pu ainsi découvrir le quotidien des soldats en déambulant entre autres dans une tranchée. Au cours de l'après-midi du 11 novembre, Frédéric Faure a donné une conférence qui s'est déroulée devant un public venu nombreux, et de bien au-delà des frontières perceneigeoises. Des élus des communes environnantes tout comme notre député Julien Odoul ont participé à l'évènement. La conférence a été entrecoupée de deux chansons « Ah, c'est la guerre » et « Si tu veux, Marguerite » datant de cette période, qui ont été interprétées par la chorale « Le Chœur Tourne'sol » sous la houlette de la cheffe de chœur Sophie Mabiala. Les enfants des écoles ont également eu le plaisir de visiter cette exposition avec leurs enseignantes.



SEANCE DU 7 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 Octobre, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Monsieur Dominique BOURGOIN qui donne pouvoir à Madame Delphine GILLOPPE, Monsieur Dominique PEZET qui donne pouvoir à Monsieur Franck GESSERAND, Monsieur Guillaume BILLON qui donne pouvoir à Monsieur Noël CHARPENTIER.

Le secrétariat est assuré par Madame Françoise CHEREAU.

Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2024 approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire présente les démissions de Monsieur Alexis POULAIN, Madame Linda MAISANO et de Monsieur Manuel CALDEIRA.

TARIFS CAUTION ET LOYERS « LE RELAIS »

Madame le Maire explique au Conseil Municipal avoir reçu 2 propositions pour la reprise de la gérance du restaurant « le relais ». Après étude de ces 2 dossiers madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir la candidature d'un restaurateur déjà en poste en Seine-et-Marne.

Madame le Maire propose de maintenir le montant du loyer des bâtiments à 939,00 € TTC et celui du loyer licence à 789,19 € TTC soit un total de 1728,19 € TTC mensuel.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame le Maire propose de fixer le montant de la caution à 5000,00 € qui sera mentionnée dans le bail loyer des bâtiments. Sur demande du futur gérant la caution sera échelonnée sur 3 mois.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Les frais de notaire s'élevant à 1700,00 €, Madame le Maire propose d'en prendre la moitié à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame le Maire indique que le bail sera conclu pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

TARIFS DES COLUMBARIUMS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'installation des columbariums sur les 6 villages pour un montant de 20041,60 € HT.

Madame le Maire propose un tarif de 900,00 € TTC par case avec les plaques d'identification comprise sur une durée de 30 ans. La gravure sera à la charge des familles.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Concernant les plaques sur le livre du « jardin du souvenir » Madame le Maire propose un tarif à 20,00 € TTC. La gravure sera à la charge des familles.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

REGLEMENT CIMETIERES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un règlement de cimetière. Par manque de précisions Madame Delphine GILLOPPE demande à reporter la décision ultérieurement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE « CLASSE DE NEIGE »

Madame le Maire présente la demande de Madame Jennifer COLOMBAIN concernant une demande de subvention pour un projet de séjour à la montagne au mois de janvier 2025. La classe des CE2-CM1-CM2 est concernée soit un effectif de 21 élèves.

Le prix du séjour serait de 436,00 € par élève. Une participation de 130,00 € environ serait demandée aux familles.

Sur la suggestion de Madame Jennifer COLOMBAIN Madame le Maire propose de participer à hauteur de 106,00 € par élève soit un total de 2226,00 € pour 21 élèves.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ANIMATEURS SPORTIFS DE LA CCYN AU PROFIT DES COMMUNES

Madame le Maire présente une convention de la Communauté de Communes Yonne Nord concernant la mise à disposition d'animateurs sportifs lors de séances sportives au gymnase de Sergines.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer ladite convention.

TABLEAU D'ORDRE DES ADJOINTS

Suite à la démission du 1^{er} adjoint, Madame le Maire propose de remonter les adjoints suivants dans l'ordre du tableau. Madame Françoise CHEREAU devient donc 1^{ère} adjointe et Monsieur Jean-Luc LÉGER 2^{ème} adjoint.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

TABLEAU DES INDEMNITES DES ADJOINTS

Madame le Maire propose de maintenir le montant mensuel net des indemnités des élus à 380,44 €.

Le Conseil Municipal vote par 11 voix pour et 1 abstention.

Monsieur Frédéric FAURE prend la parole et dit regretter de constater l'absence trop fréquente des élus titulaires et suppléants durant les conseils communautaires.

REVISION RIFSEEP

Madame le Maire explique que le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et l'Engagement Professionnel) arrive à échéance. Cette révision est prévue au moins tous les 3 ans, néanmoins, une révision des montants annuels maximum peut être nécessaire afin de pallier aux

éventuels changements de grades ou d'échelons des agents.

Ce RIFSEEP sera attribué selon certains critères (la fonction de l'agent, l'absentéisme, la motivation...). Un arrêté individuel sera pris pour chacun par Madame le Maire.

Madame le Maire propose d'inclure également le CIA (Complément Indemnitaire annuel).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Suite à la prolongation de mise en disponibilité d'un agent il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique pour le remplacer à compter du 13 novembre 2024 jusqu'au 12 novembre 2025 pour un temps de travail de 35/35^{ème}.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Madame le Maire informe le Conseil qu'une décision modificative est nécessaire sur le budget de la commune afin de procéder à un apurement des immobilisations.

Compte 2031op000	-11241,81 €
Compte 2033op000	-2331,79 €
Compte 2031op041	+11241,81 €
Compte 2033op041	+2331,79 €

Le Conseil accepte à l'unanimité.

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Madame le Maire présente une proposition de tableaux concernant les admissions en non-valeur que le trésorier nous a fait parvenir.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les admissions en non-valeur de la manière suivante :

188,43 € sur le budget de l'eau et l'assainissement au compte 6541.

DEPOSE D'UNE LIGNE BASSE TENSION

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Luc Léger. Ce dernier explique que des poteaux supportant une ligne BT (Basse Tension) à la sortie de Villiers-Bonneux en direction de Vallières penchent et qu'ils n'ont plus aucune utilité. Après avoir sollicité ENEDIS la ligne va être retirée sans aucun frais pour la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DEVIS TOITURE EGLISES ET DEMANDE SUBVENTION

La délibération prise lors du Conseil Municipal du 06 mai 2024 doit être reprise car pour la demande de subvention (DETR) le nom de l'entreprise ne doit pas être mentionné.

Madame le Maire propose, sur avis de la commission des bâtiments, de retenir les devis suivants :

-Un devis d'un montant de 32581,00 € HT concernant les travaux de couverture de l'Eglise de Courceaux.

-Un devis d'un montant de 39812,00 € HT concernant la toiture de l'Eglise côté sud et partie croupe de l'Eglise de Villiers-Bonneux.

-Un devis d'un montant de 13108,50 € HT concernant la toiture de l'Eglise de Villiers-Bonneux partie Sacristie tuiles mécaniques et toiture en zinc.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

RACHAT CONCESSION CIMETIERE

Madame le Maire présente une demande de rachat de concession de cimetière à Villiers-Bonneux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de racheter la concession cimetière n°148 de Madame HOORNE Francine sis 2 rue de l'Ecce Homo à Sergines au 2/3 de sa valeur d'achat, soit 110,00 euros.

INFORMATIONS DIVERSES

Inondations impasse des Pâquerettes : Madame le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur et Madame ANDREU concernant les inondations récurrentes dans l'impasse des Pâquerettes lors de fortes précipitations. Madame le Maire informe le Conseil qu'elle a pris contact avec le Conseil Départemental afin de réaliser des travaux en amont de cette impasse.

Mare de Plessis-Du-Mée : Madame le Maire indique avoir eu un rendez-vous sur place avec Monsieur Dominique POULAIN afin de trouver une solution concernant la mare de Plessis-Du-Mée. Des devis ont été demandés afin de procéder au curage et une réflexion est menée sur l'extension de cette mare sur un terrain situé à proximité.

Remplacement tôles restaurant le relais : Madame le Maire indique que les tôles du relais impactées lors d'averses de grêles vont être remplacées et intégralement prises en charge par notre assurance.

Réception fin de travaux réseaux d'assainissement : Madame le Maire informe le Conseil qu'une réunion est prévue le vendredi 11 octobre 2024 à 08h30 pour la réception de fin travaux.

Repas CCAS : Madame le Maire indique que le repas du CCAS aura lieu le samedi 07 décembre 2024 au relais de Perceneige.

Fête Noël école : Madame le Maire indique que la fête de Noël de l'école aura lieu le 06 décembre 2024.

Anniversaire : Madame le Maire indique au conseil que madame Irène BURNY a eu 100 ans et qu'elle a pris contact avec son fils. Madame le Maire souhaite lui offrir un bouquet de fleurs ainsi que des chocolats. Elle demande également que du Conseil souhaite venir pour la remise des cadeaux.

Défibrillateur : Madame Delphine GILLOPPE demande si la commune peut se renseigner des modalités concernant l'acquisition de défibrillateurs (prix, subventions), de plus en plus de communes sont maintenant équipées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30. Perceneige, le 07 octobre 2024

Le Maire, Florence GESSERAND

INFO MAIRIE

MISE EN LUMIÈRES DE LA COMMUNE



Les illuminations et décorations de Noël installées par nos Agents Techniques sont très appréciées, tout comme celles de nos administrés qui embellissent leurs maisons et contribuent ainsi à créer une ambiance festive qui a ravi petits et grands. MERCI à Tous...



LE RESTAURANT « LE RELAIS » EST OUVERT



Soyez les Bienvenus au **RELAIS de PERCENEIGE**, ou

Julien MEIGNE Gérant, aura le plaisir de vous accueillir pour y passer un agréable moment, s'il n'est pas en train d'officier pour vous aux fourneaux... Il sera secondé par Sherley qui assure le service dans la salle de restaurant et au Bar, et Nicolas apprenti cuisinier.

C'est une cuisine « Traditionnelle » et « Familiale » que l'on vous servira, avec un Menu du Jour comprenant une Entrée, un Plat et un Dessert pour 17 €uros hors boissons.

La Soirée inaugurale qui a eu lieu le vendredi 13 décembre 2024, a connu un franc succès

JOURS et HORAIRES d'ouverture du BAR - RESTAURANT :

- ❖ Lundi 10 h à 16 h,
- ❖ Mardi 10 h à 16 h,
- ❖ Mercredi 10 h à 15 h et 17 h à 19 h 30,
- ❖ Jeudi 10 h à 15 h et 17 h à 19 h 30,
- ❖ Vendredi 10 h à 15 h et 17 h à 20 h,
- ❖ Samedi 10 h à 14 h,
- ❖ Dimanche fermeture hebdomadaire.



Sherley, assure le service en salle et au Bar, et Nicolas est apprenti cuisinier.

Le restaurant pourra également se prêter à tous types d'évènements : ANNIVERSAIRES, FÊTES, SOIRÉES à Thème ou non, Repas divers... N'hésitez pas à contacter **JULIEN** au **06 69 99 50 58** pour toute réservation ou tous renseignements.



Les Soirées à thème auront lieu mensuellement : une «Soirée Tartiflette» a eu lieu le 10 janvier 2025, qui a été suivie d'une soirée Disco...



La prochaine Soirée à Thème se fera sur réservation et aura lieu à la mi-février...

INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : GAËLLE et ÉLODIE
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h



VŒUX DE MME LE MAIRE

Mme Le Maire Florence GESSERAND et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter toute la population de Perceneige le :

VENDREDI 17 JANVIER 2025 à 18 h 30 Salle Polyvalente,



Les nouveaux arrivants seront accueillis par Mme le Maire

Nous partagerons un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.



AGENDA, À VOIR, À FAIRE

- Vendredi 17 Janvier 2025 Vœux de Mme le Maire et de son équipe municipale,
- Samedi 1^{er} Février 2025 LOTO au profit de l'école,
- Samedi 5 Avril 2025 en soirée, LOTO à la Salle Polyvalente de Villiers-Bonneux,
- Samedi 21 Juin 2024 Tournoi de Pétanque à Plessis du Mée,
- Samedi 21 Juin 2025 Fête de la Musique,
- Samedi 30 Août 2024 Tournoi de Pétanque à Plessis du Mée,
- Samedi 18 Octobre 2025 en soirée, Concours de Belote,
- Dimanche 7 Décembre 2025 Marché de Noël



Mme Irène BURNY a fêté ses 100 ans

Mme Irène BURNY LAMY entourée de ses enfants a accueilli lors de son 100^{ème} anniversaire, Florence GESSERAND Maire et Françoise CHÉREAU 1^{ère} Adjointe. C'est à Beaurevoir dans l'Aisne qu'Irène voit le jour le 25/09/1924. Elle y résidera jusqu'à son mariage avec Jean BURNY le 26/09/1944. Leur premier fils Jean-François naîtra dans cette même commune. Étant agriculteurs, Irène et Jean recherchent une exploitation agricole et leur choix les amène à Villiers Bonneux en 1950 là où leur second fils Jean-Paul verra le jour. Irène réside dans son pavillon depuis 1983 et effectue aujourd'hui encore ses travaux de maison épaulée par ses enfants et une aide à domicile. Sa descendance compte 3 petits enfants : Jean-Philippe, Jean-Benoît et Amélie ainsi que 5 arrière-petits-enfants : Maxence, Dorian, Cyprien, Juliette et Zélie.



A L'ÉCOLE ... ROULEZ JEUNESSE !!!

Les élèves de GS/CP/CE1 ont un tout nouveau parcours vélo dessiné dans la cour de récréation.

C'était l'occasion de travailler sur le code de la route et les dangers de la circulation à vélo et à pied.

Nous avons travaillé toute la 1^{ère} période sur les panneaux de circulation, les dangers de la route et le bon comportement à avoir à vélo.

Des parents d'élèves sont venus le jour du passage du « permis vélo », nous avons circulé sous la surveillance des adultes et nous avons passé notre code avec la maîtresse.

Nous pouvons dorénavant circuler en toute sécurité à vélo, le but est de savoir faire du vélo sans roulettes d'ici la fin de l'année et de faire une sortie vélo dans le village.



LES PETITS JARDINIERS A L'ÉCOLE...

Cette année nous reprenons nos activités au jardin, nous avons commencé à créer une plate-bande de vivaces qui sera visible depuis la rue.

C'est l'occasion pour les enfants d'apporter une plante et de laisser sa trace dans le jardin de l'école. Nous allons également créer un jardin potager durable et végétaliser la cour avec nos semis et plantations.

Si vous souhaitez nous aider par des dons de : terreau, outils, pots, jardinière, graines, plantes ou aide pour le bêchage et construction des carrés potagers nous vous serions très reconnaissants.

Vous pouvez prendre contact avec l'école au 03 86 88 45 41 pour vos propositions d'aide. Merci !



À L'ÉCOLE...

Les petits champions de la lecture !

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont souhaité s'inscrire au jeu concours national de lecture à voix haute : *Les petits champions de la lecture*. Le jeu se déroule en quatre étapes : La première étape est « la finale école », celle-ci permettra au grand gagnant de poursuivre à l'étape suivante, la finale départementale. Les deux autres étapes sont la finale régionale, puis la grande finale nationale à La Comédie-Française.

Comment participer ? Pour participer au jeu, le candidat doit s'inscrire et choisir un extrait d'un ouvrage à lire devant le jury. Le temps de lecture doit être entre 2 et 3 minutes. Le choix du livre et de l'extrait est important !

Sept courageux élèves de CM1 et CM2 ont participé au jeu : Kylyan (CM1), Iliana (CM2), Yléna (CM2), Lili (CM2), Yohan (CM2), Kenny (CM2) et Andrea (CM2). Ils ont lu devant leurs camarades le 6 décembre dernier. Voici les trois finalistes de l'école, qui se présenteront devant un jury d'adultes constitué de délégués de parents, de représentants de la mairie et d'enseignants.



Yléna JULE, 10 ans, CM2

« Le livre que j'ai choisi c'est Le club des cinq juniors. Bravo, le club des cinq ! J'ai choisi ce livre parce que dans l'histoire il y a des chevaux. J'aime bien les chevaux. Il raconte les aventures de cinq enfants qui regardent les chevaux de course quand tout à coup un cheval s'enfuit. Je suis contente d'être en finale même si cela me fait un peu peur ».

Kenny TRUTET, 10 ans, CM2

« Le livre que j'ai choisi c'est Pokemon : Les voyages ultimes. Que le tournoi commence. J'ai choisi ce livre parce qu'il m'intéresse beaucoup. Le passage que j'ai choisi parle du premier combat du premier tour, il se passe des choses importantes comme la méga évolution. Je suis très content d'être choisi finaliste. Je voudrais gagner la finale parce que j'ai très envie de représenter l'école ».



Yohan MOLLARET, 10 ans, CM2

« Le livre que j'ai choisi c'est Jurassic World, La colo du crétacé. Une lueur d'espoir. J'aime ce livre parce qu'il parle d'aventures et de dinosaures. Ce sont les aventures de cinq enfants qui se sont retrouvés seuls dans une île avec des dinosaures. Dans le passage que j'ai choisi il y a de l'action et du suspense. Je suis heureux d'être en finale parce que je n'ai jamais gagné. Je suis content que mes camarades m'aient choisi pour la finale ».



Les délégués de Parents d'Élèves avec de G à D en premier plan : Johanna CANTIN, Ornella De CATERINI, Rose CATELA et Tiffany BARBAROUX, 2ème rangée : Nicolas LEBLANC et Laetitia BILLON.

LA VIE COMMUNALE



L'Association Loisirs de la Pétanque Perceneigeoise

vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à cette occasion vous fait découvrir son nouveau logo ci-dessus.

Deux tournois de pétanque auront lieu en 2025 sur les terrains de Plessis du Mée :

- Samedi 21 Juin 2025
- Samedi 30 Août 2025

RENCONTRE MENSUELLE DE JEUX DE CARTES à PLESSIS DU MÉE le SAMEDI



L'ASSOCIATION COLLECTIVE ICAUNAISE PERCENEIGEISE a tenu son Assemblée Générale le 12 décembre dernier et suite à celle-ci, elle souhaite organiser à partir de mars 2025, une rencontre mensuelle de jeux de cartes le samedi à 20 h 30 à l'ancienne mairie de Plessis du Mée au 11 bis rue des Thuyas. Il suffira pour les adhérents et futurs adhérents de s'inscrire à l'ACIP pour un montant de 12 €uros par personne et 15 €uros pour un couple résidant sous le même toit. Pour tous renseignements veuillez-vous adresser au : 06 78 46 45 08

ATELIER THÉÂTRE : BIEN VIEILLIR CHEZ SOI, VIEILLIR C'EST CONTINUER A VIVRE AUTREMENT



La Communauté de Communes Yonne Nord et la Mairie de Perceneige en partenariat avec la Mutualité Française, vous invite à assister aux 5 ateliers théâtre intitulé « PLUS D'HUMAIN POUR SE SENTIR BIEN » qui aura lieu les **vendredis 24 et 31, Janvier 2025, 7, 14 et 21 Février 2025 à 14 h 30, Salle des Associations à Plessis du Mée 14 rue des Troènes**. Le 15 janvier 2025 ce sont les comédiens de la troupe de théâtre « les Caméléons » qui vous présenteront avec humour par des situations cocasse sur des changements liés à l'âge. « DU SOLEIL DERRIÈRE LES NUAGES ».

Ces ateliers vous permettent d'obtenir des informations et des outils pour apprendre à gérer son stress et ses émotions via des techniques non médicamenteuses. En effet l'atelier sera animé par un professionnel santé, un musicothérapeute et une socio-esthéticienne. La musicothérapie utilise la musique et ses éléments pour aider des personnes à améliorer leur bien-être mental, émotionnel ou physique. La socio-esthétique utilise les soins esthétiques (maquillage, massages) pour aider les personnes à retrouver confiance en elles et à se sentir mieux.

Des discussions ouvertes après chaque représentation animées par des experts de la santé pour explorer les thèmes abordés par des saynètes. Ces événements sont ouverts à tous pour partager un moment convivial et joyeux cherchant à mieux comprendre la dépression et à trouver des moyens de la gérer. La partie théâtre est animée par 2 comédiens et un professionnel. Des Ateliers de 5 séances sur 5 semaines sont proposés afin de prolonger la dynamique. Ces ateliers seront animés par un professionnel de la prévention santé, un musicothérapeute, une socio-esthéticienne ou une art-thérapeute. Ces ateliers sont réservés aux personnes de 60 ans et plus...



RÉSIDENCE LES CHAMPS BLANCS à SERGINES (EHPAD)



Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) est Propriété du SIVOM entre Yonne-et-Oreuse, (dont fait partie Perceneige) est ouvert depuis 1991 ; il a été entièrement rénové entre 2019 et 2023. Mme Catherine RAY est la directrice de l'EHPAD. Les locaux sont spacieux et agréablement décorés. Les installations sont

aménagées de manière à préserver l'autonomie des résidents et faciliter le travail du personnel. Vous êtes invités à faire une petite visite virtuelle par ce lien :

https://www.fondationpartageetvie.org/fpv/les-champs-blancs-fpv_7847

L'équipe est composée d'une quarantaine de salariés, dont la moitié sont des soignants. Le médecin coordonnateur, la psychologue et l'ergothérapeute apportent chacun leur expertise pour que la prise en soin des résidents soit la meilleure possible.

Deux services distincts et des lieux de vie séparés permettent aux résidents de se retrouver dans des environnements adaptés à leurs besoins. Pour autant, les échanges sont importants et les changements se font aisément, dès lors qu'ils répondent à l'objectif « chacun à la meilleure place possible, dans le cadre collectif ».

En EHPAD, le tarif journalier est composé du tarif hébergement qui peut varier en fonction de la taille de la chambre et du tarif dépendance du résident - groupe GIR.

Pour un résident habitant dans l'Yonne, le loyer moyen pour une chambre de 20m² est d'environ 2.400€/mois, APA déjà déduite. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les EHPAD, sur le site officiel : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>



Attention aux sites qui se présentent comme seuls capables de vous indiquer les places disponibles. En réalité, ils vous orientent uniquement sur les EHPAD avec lesquels ils ont un partenariat financier.



Pour les personnes souhaitant découvrir l'établissement, mais sans projet

Photo lors de l'inauguration après les travaux de rénovation le 12/05/2023

précis à court terme, rendez-vous aux **PORTES OUVERTES, JEUDI 30 JANVIER 2025, de 14h30 à 17h30.**

Une réunion d'informations aura lieu à 16h.

Dès lors que vous envisagez une entrée dans un délai de moins de deux mois, merci de leur transmettre des informations concernant le niveau de dépendance de la personne et son état de santé ; cela leur permettra d'évaluer leur capacité à répondre à ses besoins. Le document officiel papier est le [cerfa 14732.do \(service-public.fr\)](https://cerfa.14732.do) ; la version dématérialisée est sur le site <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>. La directrice, Mme Ray, vous contactera ensuite pour prendre rendez-vous, afin de visiter et d'échanger sur le projet. S'il se concrétise, vous ferez alors « un bout chemin » ensemble.

Résidence Les Champs Blancs - Catherine.ray@fondationpartageetvie.org - 25 RUE DE LA COUÉE - 89140 SERGINES

03.86.66.38.16 Siret : 43997564000723 fondationpartageetvie.org

VIE COMMUNALE

DE NOUVELLES GOUTTIÈRES A L'ÉCOLE

L'Entreprise DAL'ALU créateur de la gouttière aluminium en continu a procédé à la pose de gouttières neuves sur le bâtiment de l'école, les anciennes étant dans un état d'usure très important.

Ces travaux se sont déroulés pendant la période de vacances de la Toussaint, afin que ceux-ci se déroulent dans une climat de sécurité.



Le montant de ces travaux s'est élevé à 10256.40 € TTC.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TOITURES DES ÉGLISES DE COURCEAUX ET VILLIERS BONNEUX SONT EN COURS.

Début décembre l'entreprise Luxembourg a démarré les travaux de couverture qui s'élève à 32581 € HT. La subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) nous a été attribuée pour un montant de 34201 € pour les églises de Courceaux et Villiers Bonneux. C'est l'entreprise Luxembourg qui est en charge de ces travaux de rénovation de toiture.



L'AFR de PERCENEIGE a tenu son Assemblée Générale

Photo de G à D : Jean-Pierre LAMOTHE, Pierre THÉNARD, Reynald BERGEONNAT, Cédric AUPERT Président de l'AFR, François CORMEROIS secrétaire, Vincent LAVILLETTE, Philippe CHEVRIOT et Frédéric COUTURIER. Absents sur la photo : Ludovic LÉGER vice-président, Éric CHAUVOT, Thierry COLLARD, Éric ROUSSELLE.



C'est devant une assistance de propriétaires de terres agricoles que s'est tenue l'Assemblée Générale de l'AFR de Perceneige le samedi 30 novembre 2024, en présence de Mme le Maire Florence GESSERAND. L'AFR est l'Association Foncière de Remembrement de Perceneige en activité depuis 1997, qui s'étend sur une superficie de 4577 hectares et possède 97 hectares de chemins ruraux.

Après lecture du rapport d'activité par le président Cédric Aubert, et le quorum étant atteint, il a été voté la création d'une redevance de 1 €uro par hectare et par an, pouvant aller jusque 5 €uros en fonction des besoins pour financer les travaux se révélant nécessaires. Les propriétaires possédant moins de 1 hectare étaient exclus du vote et ils seront exonérés de redevance.

L'entretien de bordures de bois pour l'année 2022 s'est élevé à 2650 € et pour l'année 2023 le montant des travaux s'est élevé à 11837 €, pour l'élagage de 33 kilomètres de bordures de bois et aussi l'aménagement d'un fossé sur une longueur de 130 mètres, afin de ralentir et stocker l'eau lors des fortes pluies. En effet, une maison à Villiers Bonneux avait subi d'importants dégâts d'inondation cette même année.

LES AÎNÉS ONT ÉTÉ MIS A L'HONNEUR...



Les doyens de l'assemblée étaient de G à D : Julien et Monique BERTHEAUME 89 et 88 ans, Rémi BOURGOIN 96 ans et Denise MARRAULT 90 ans.



Mme le Maire, Florence Gesserand et les élus ont eu le plaisir de recevoir les Aînés de la commune au restaurant « le Relais » de Perceneige, samedi 7 décembre 2024 à l'occasion du traditionnel repas offert par la municipalité. Un certain nombre de perceneigeois ont partagé ce moment de convivialité. Les personnes présentes ont passé un très agréable après-midi. Cette table festive avait été dressée par Julien Meigne traiteur et aussi nouveau gérant du Relais à compter du 12/12/2024. KLE.art Group en duo a animé ce repas. Les 7 personnes résidant en Ehpad auront leurs colis pour les fêtes, tout comme les 129 Aînés ayant fait le choix du colis.



LES AINÉS EN CHIFFRES

- 7 sont en EHPAD
- 37 personnes ont choisi le Repas au Relais,
- 48 personnes solo ont fait le choix du colis et 37 couples bénéficieront d'un colis duo.
- La commune de Perceneige compte environ 974 habitants. La population ayant 70 ans et plus sont au nombre de 191 et 80% de la population à moins de 70 ans.
Par village les personnes de 70 ans et plus sont au nombre de :
 - 42 à Courceaux,
 - 11 à Courroy,
 - 22 à Grange,
 - 25 à Plessis du Mée,
 - 22 à Sognes,
 - 28 à Vertilly et
 - 41 à Villiers Bonneux.

Le formulaire à compléter pour nous préciser le choix que vous souhaitez entre colis et repas a été très positif, et nous vous en remercions.



MARCHÉ DE NOËL



L'ACIP A ORGANISÉ LE MARCHÉ DE NOËL

Qui s'est déroulé à la Salle Polyvalente de la commune le Dimanche 17 Novembre 2024. Vingt-deux exposants artisanaux tels que le pointilliste : Fabrice Bidois, le scrapbooking ainsi que des décorations en tout genre : crèches, pancarte en bois, bougies, parfums, cosmétiques, bijoux, amirugurimis (peluches tricotées ou crochetées de forme animal ou humaine) sacs et vêtements.

Une dizaine d'exposants de bouches ont régalé les visiteurs avec les produits tels que : miel, confitures, fromage, cidre, jus de pomme, ratafia, terrine de volailles, œufs, farine, lentilles, huile bio, gâteaux secs, préparation de cookies, barbe à papa, confiserie, épicerie fine sans oublier la cuisine créole...



SPECTACLE DE NOËL à la SALLE POLYVALENTE

LE DUO DIEGO ET JOANES en REPRÉSENTATION



Les enfants de Perceneige ont été gâtés par la municipalité qui leur a offert un spectacle interactif, pour le bonheur des petits comme des plus grands. Ces deux artistes aux multiples talents sont équilibristes, jongleurs, clowns, musiciens avec une énergie débordante, soit tous les ingrédients pour une fête réussie... Prouesse, humour, et participation, les mamans ont joué le jeu en se portant volontaires à cette animation. Le Père Noël s'est invité après le spectacle pour une distribution de sachets de chocolats à tous les enfants présents. Des pâtisseries étaient proposées à la vente au profit de la caisse des écoles.



Suite à l'invitation de la Municipalité à l'occasion des festivités de Noël, la Salle Polyvalente a fait le plein. Les Parents venus en nombre ont pu applaudir leurs enfants artistes en herbe qui ont interprété divers chants de Noël.

LE PÈRE NOËL A L'ÉCOLE



Vendredi 20 Décembre, le Père Noël est passé dans toutes les classes de l'école afin de porter les cadeaux aux enfants de l'École. Les jeunes élèves ont accueilli le Père Noël à grand renfort de « Bonjour Père Noël », avant d'interpréter divers chants de Noël. Toutes les classes ont reçu des jeux de société, de logique ou bien encore de détente sans oublier les jeux pour l'extérieur tels que des draziennes ou des ballons. De plus chaque enfant a eu le plaisir de recevoir un assortiment de chocolat à ramener à la maison.



La classe de cycle 1 de Séverine FAITOUT a été la première à recevoir le Père Noël, les élèves de Elizabeth ETIENNE ont suivi en réservant un excellent accueil au Père Noël pour finir par le cycle 3 des élèves de Jennifer COLOMBAIN qui se préparent à partir en classe de neige en Janvier 2025. Très bonnes classes de neige à eux ainsi qu'à leurs accompagnateurs.



Louis Adolphe AUBERT, sa famille après lui.

« La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille. »

Les Caractères 1688-1694 – Jean de la Bruyère.

Le 9 mars 1916 à 17h30, Louis Adolphe est tué, près du Fort du Bois Bourrus qui est situé sur la rive ouest de la Meuse (Bataille de Verdun).

Cette histoire nous l'avons développée dans notre dernier article. (voir journal municipal n°33 de l'été 2024).

La suite de notre recherche nous ramène à COURCEAUX.



Notre héros porte le même prénom que son père ; Louis-Adolphe, mais il se fera appeler tantôt Albert, tantôt Louis.

Il est marié depuis 1902 avec Julienne Jeanne SOYER et ils ont trois filles au début du conflit.

Renée Albertine née en 1902, Louise Mariette née en 1904, Gabrielle née en 1907, le quatrième enfant de Louis Adolphe est né le 21 mars 1916 à COURCEAUX. Il est prénommé **Albert Louis**.

Voici un extrait de l'acte de naissance ; « Dressé par nous le 21 mars 1916 à huit heures du matin, sur présentation de l'enfant et déclaration faite par Louis Adolphe AUBERT, soixante-quinze ans, rentier, domicilié en cette commune, grand-père de l'enfant, remplaçant le père mobilisé. »

Il semble hautement probable que la famille, ainsi que le Maire, Alexandre PAYEN ignoraient le décès de Louis Adolphe survenu 12 jours plus tôt, le 9 mars.

Ce n'est que le 24 juin 1916 que la transcription de l'acte adressé par les autorités militaires officialisera son décès.

Le père de notre soldat qui était venu déclarer la naissance de son petit-fils décède le 26 mai 1917.

1 - Le mystère du prénom de Louis Adolphe.

Sur le Monument aux Morts de COURCEAUX, figure le nom d'Albert AUBERT alors que sur les registres municipaux, le Livre d'Or de la Nation, les dossiers militaires nous trouvons bien le prénom Louis Adolphe. Est-ce une erreur, existe-t-il un Albert AUBERT à COURCEAUX ? En fait, il s'agit bien du même homme.

Lors du recensement de 1906 Louis Adolphe se déclare Louis, époux de Jeanne

47	Aubert	Louis	1878	Courceaux	-ie-	chef	40 ans
48	Soyer	Jeanne	1873	Courceaux	-ie-	femme	
49	Aubert	Renée	1902	Courceaux	-ie-	enfant	
50	Aubert	Mariette	1904	-ie-	-ie-	-ie-	
51	Aubert	Louis-Adolphe	1916	Courceaux	-ie-	chef	40 ans
52	Paulain	Julienne	1870	Courceaux	-ie-	femme	

Sur celui de 1912 Louis Adolphe se prénomme Albert

143	Aubert	Albert	1874	id.	id.	chef	Marché de Cour.
144	Aubert	Jeanne	1873	Beauvais	id.	femme	
145	Aubert	Julienne	1902	Courceaux	id.	enfant	
146	Aubert	Mariette	1904	id.	id.	id.	
147	Aubert	Julienne	1907	id.	id.	id.	

Sur le Monument aux Morts du village c'est « Albert AUBERT » qui est gravé.



(voir magazine n° 26 de décembre 2022 Maxime POULAIN)

2 - Ses quatre enfants

Renée, Louise, Gabrielle et Albert se retrouvent orphelins de père.

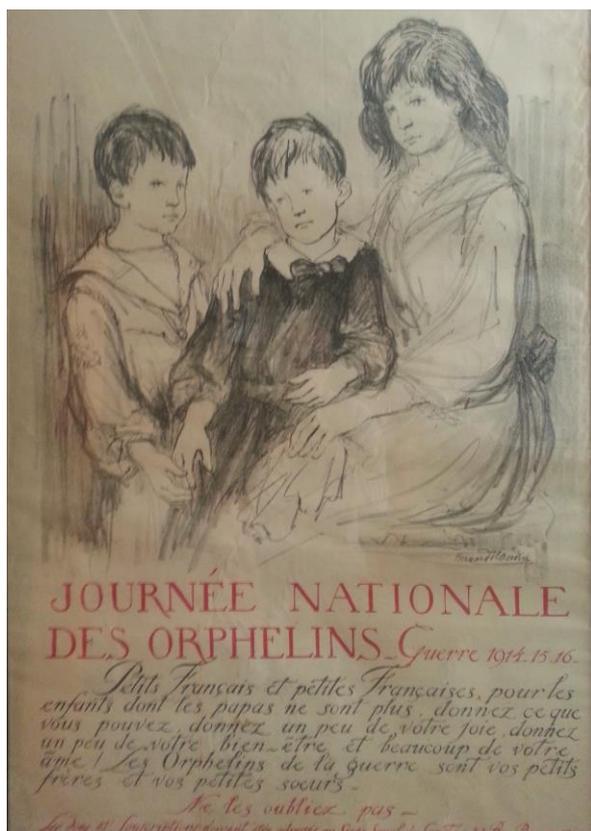
En marge de l'acte de naissance de chacun de ses enfants, nous trouvons la mention suivante :

Suivant jugement rendu le 14 novembre 1918 par le tribunal civil de SENS, la nation a adopté l'enfant.

PUPILLE DE LA NATION

La loi du 27 juillet 1917 crée le statut de pupille de la Nation. Par son article 1, "La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri, au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi". Un enfant, adopté par l'État à la suite d'un jugement du tribunal de grande instance demandé soit par le tuteur légal de l'enfant, soit par l'État lui-même, devient pupille de la Nation.

A la fin de la guerre 986.000 enfants sont orphelins de père.



Les trois sœurs se sont toutes mariées à COURCEAUX. L'ainée Renée Albertine en 1922, elle est décédée dans la NIEVRE EN 1985.

Mariette en 1927 et a terminé sa vie en SEINE ET MARNE en 1982.

Gabrielle en 1925 est décédée à SENS en 1997.

Enfin Albert, le petit dernier s'est marié en 1942 à FONTAINE FOURCHES. Il est décédé en 2006 à SENS.

3 – Son épouse

Jeanne est demeurée toute sa vie à COURCEAUX.

En seconde noce, elle a épousé Jean Baptiste LAMOTHE, natif de PAILLY le 5 octobre 1927. (6 mois après celui de sa fille Mariette)

Jean Baptiste est décédé en 1949.

Quant à Jeanne elle mourut le 4 mai 1957.

Voici un extrait de son acte de décès ;

« (...) sur la déclaration de ALBERT LOUIS AUBERT, 41 ans, agriculteur, fils de la défunte, domicilié en cette commune, qui, lecture faite, a signé avec nous Pierre RONDEAU, maire de COURCEAUX. »

Environ le tiers des 600.000 veuves de guerre se remarièrent A cette occasion elles perdaient leur pension de veuve de guerre.



Aborder un aspect plus contemporain de l'histoire de cette famille pourrait paraître hors sujet, mais notre histoire est un fleuve qui ne s'arrête ni ne se tarit. La meilleure preuve est que plusieurs générations de cette famille sont inscrites aujourd'hui encore, dans le paysage de notre commune...

Frédéric FAURE
acg191419@gmail.com
Tél : 06.20.58.39.15

Visitez le site internet de l'association :

<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



MAGAZINE : ET SI NOUS PARLIONS D'UN DES PLUS ILLUSTRÉS AUXERROIS ?



Frère Jacques, frère Jacques, dormez-vous... C'est la mère



Michèle qui a perdu son chat... CADET ROUSSELLE a trois maisons, qui n'ont ni poutres ni chevrons... Rassurez-vous, je ne suis pas en train de retomber en enfance, de ce côté-là, pour l'instant tout va bien. Ces trois citations sont présentes car elles témoignent de notre plus tendre jeunesse. Pour l'heure, c'est la troisième qui nous intéresse. Je vais vous raconter son histoire, qui je pense, va créer la surprise chez les non-initiés. Mais d'abord une petite remarque : qui peut se targuer de ne pas avoir au cours de son enfance chanté ces trois célèbres comptines, celles-ci c'est sûr, et beaucoup d'autres encore. Arrêtons-nous sur Cadet ROUSSELLE, ce fameux bonhomme dont la chanson qui lui est dédiée prétendait qu'il avait trois maisons. Ce qui est une fausse information, vu qu'il n'en possédait qu'une seule. Or, savez-vous où cette maison se situait ? Eh bien tout simplement dans le quartier de l'horloge à Auxerre. Car en vérité, notre Cadet Rousselle n'est pas du tout sorti de l'imagination d'un écrivain, c'était un personnage en chair et en os qui a bel et bien existé. Eh oui, notre bonne ville d'Auxerre comme tant d'autres, est fière d'annoncer son comptant de célébrités parmi lesquelles figure : M. CADET ROUSSELLE, et pour en signaler quelques autres, (la liste ne se limitant pas à celle-ci), M. Paul BERT dont bien des rues en France portent le nom, et figure sur le fronton d'un nombre non négligeable d'écoles. Notons également



un ministre, qui fut Maire de la ville : M. Jean-Pierre SOISSON. Je ne vais pas oublier de citer le nom de l'incontournable M. Guy ROUX, si je ne veux pas me mettre à dos la grande famille de tous les « footeux » ! Toutefois il n'est pas impossible que le plus célèbre d'entre eux soit l'homme qui nous intéresse ici : le dénommé Cadet ROUSSELLE, au vu de la chanson qui lui colle aux basques, et qui l'a définitivement immortalisé pour l'éternité. Savez-vous que cela fait plus de deux siècles que cette ritournelle perdure ? A ce rythme-là, cela ne semble pas prêt de se terminer, car elle continue son petit bonhomme de chemin, de lèvres en lèvres. Mais alors, qui était donc



ce personnage devenu mystique, proprement « charrié » au travers des paroles d'une comptine qui le tourne légèrement en dérision. M. Guillaume Joseph ROUSSELLE, (c'est sa véritable identité) naît à Orgelet, une petite ville du Jura. A l'école, il sera un élève brillant. A 25 ans, il s'émancipe, reprend ses études, et vient s'installer à Auxerre, où il exercera plusieurs métiers. Il épouse une femme de 16 ans son aînée à la dot importante, ce qui lui permet d'acquérir une charge d'huissier. A partir de ce moment, c'est pour lui le début d'une vie confortable, et il devient de par sa profession un notable de la ville. Au stade de cette lecture, je vous vois en train de penser que c'est sans doute à cause de son métier (pas toujours très sympathique il faut bien le dire !) que toute cette histoire de chanson railleuse a démarré. Eh bien non, vous avez tout faux. Sachez que sa profession n'a aucun rapport avec la chose ! Cela vous étonne n'est-ce pas ? Néanmoins, il est pourtant vrai, que c'était une possibilité. Nous savons tous en vérité, que lorsqu'un huissier pénètre dans un foyer, cette action en principe ne laisse rien présager d'un déroulement heureux ! Tiens je vais vous donner une information que vous ignorez sûrement : même les mouches se planquent derrière les rideaux pour ne pas avoir affaire à lui. Elles ont peur ces pauvres petites bestioles, car il n'est pas impossible que dans sa soif de razzia systématique, notre huissier n'embarque aussi les rideaux ! Alors réfléchissez un peu au sort de ces pauvres petites bêtes, suite à la disparition des rideaux, les voici se retrouvant totalement à découvert, directement visibles sur le carreau, et de ce fait, à la portée de toutes les mains assassines des membres du foyer, qui n'ont qu'une seule idée en tête : leur « ratatiner le museau », sur la vitre ! Bon, je devine les têtes que vous faites, et je constate que mon plaidoyer à propos des mouches ne vous procure pas une once d'émotion ! Je remarque que vous n'avez pas vraiment de cœur, franchement je vous aurais cru beaucoup plus emphatiques que ça ! OK, oublions les mouches, et revenons-en à notre Guillaume ROUSSELLE. Si ce n'est pas son métier qui provoque à son sujet la chanson, alors il faut chercher ailleurs. Et cet ailleurs le voici. A présent que notre homme est huissier de justice, il lui va bien falloir pour tenir son rang acheter une maison. Imaginez un peu un huissier qui ne serait pas propriétaire de son bien ? Franchement la chose est impossible. C'est donc ce qu'il s'empresse de faire. Son acquisition s'effectue dans le quartier de l'horloge, un des endroits les plus avenants

d'Auxerre. C'est là que tout se gâte. Les Auxerrois trouvent que la façade de sa maison présente des reliefs étranges. Lui-même y fait exécuter des travaux qui rendent celle-ci bien plus étrange encore. Bref, cette façade, du genre assez biscornue, n'est pas très classique, et dans l'esprit des passants elle ne rentre pas dans « le moule » de ce qui se construit dans la généralité. De ce fait son propriétaire doit supporter en permanence de nombreuses critiques, toutes plus moqueuses les unes que les autres. Ceux qui le croisent font remarquer à mi-voix : tiens, connaissez-vous cet homme ? Eh bien c'est le propriétaire de la maison complètement tordue ! De fil en aiguille cela devient un des sujets de discussions principaux de la ville. A tel point que toutes ces railleries parviennent aux oreilles d'un écrivain local, un certain Gaspard de CHENU, qui du coup, décide d'en faire une chanson. Naturellement il en rajoute un maximum, bien décidé à faire rire les Auxerrois avec cette histoire. Pour l'occasion le prénom de « Guillaume » est transformé en « Cadet ». Qui dit chanson bien sûr, dit aussi partition musicale, notre écrivain choisit d'apposer son texte sur l'air de la chanson de Jean de Nivelles, vous savez cet animal un peu particulier, qui fonctionne à l'envers de ses congénères, puisqu'il éprouve la mauvaise manie de s'enfuir quand son maître l'appelle ! Notre Guillaume ROUSSELLE qui naturellement va entendre ce que l'on chante sur sa personne, ne s'en offusquera pas le moins du monde. Il est réputé comme étant un homme affable qui possède un excellent caractère. Alors il laisse chanter, disons que tout cela aurait plutôt tendance à l'amuser, bien qu'il soit devenu la risée de la ville, et fasse l'objet d'une constante ironie. Les Auxerrois régulièrement entonnent la chanson en le croisant, mais il reste imperturbable. Son épouse décède, et cette fois ci, il se remarie avec une femme de 27 ans sa cadette, qui lui apporte comme l'avait fait la première, une dot considérable. Décidément notre Guillaume ROUSSELLE a une conception du mariage assez originale. Tout cela rajoute aux diverses critiques qu'on lui prête. Entre l'histoire de ses épouses, et celle de sa maison, il est devenu définitivement l'Auxerrois le plus célèbre de la ville. Il meurt en 1807 à l'âge de 64 ans sans avoir connu de gloire précise. Celle-ci lui parviendra à titre posthume par le biais de la chanson qui lui est dédiée. Entre autres choses, il deviendra aussi le personnage central de pièces de théâtre, d'opérettes, de films dans lesquels il restera à jamais un homme « mis en boîte ». Durant les nombreuses batailles qui auront



lieu après sa mort, la chanson se retrouvera sur les lèvres de milliers de soldats au titre de marche militaire. Puis elle finira gentiment sa carrière dans la cour des écoles, où pour l'instant, elle ne semble pas prête de s'enfuir ! J'entends encore notre instituteur nous faire la remarque suivante : je constate n'est-ce pas, qu'il vous est plus facile de vous souvenir des paroles de la chanson de Cadet Rousselle, que des dates principales qui ont marqué notre histoire de France ! C'est dommage mais Cadet Rousselle n'aura pas de descendant susceptible de profiter des éventuels deniers procurés par la chanson. A ce propos une ligne vestimentaire pour enfants, a utilisé son nom pour créer sa marque. La ville d'Auxerre en revanche, n'a jamais oublié son illustre citoyen. Elle a mis en place au sol à travers le cheminement de ses rues, un parcours fléché qui permet d'arriver directement à la statue de Cadet Rousselle. Une plaque est apposée sur sa maison, située tout près de l'horloge. Le sort se montre parfois injuste, l'auteur du texte de la chansonnette Gaspard de CHENU, à l'origine de tout ce tapage médiatique, terminera sa vie totalement tombé dans l'oubli. Autre question sans réponse, Guillaume ROUSSELLE a forcément été inhumé au cimetière Dunant à Auxerre. Pourtant, il n'a jamais été possible d'y retrouver la moindre trace de sa tombe. Vous me direz que depuis 1807, elle a largement eu le temps d'avoir été profanée. Au chapitre de la notoriété, je vois deux Auxerrois célèbres qui semble-t-il, font parfois bon ménage : le nom de Paul Bert étant inscrit sur le fronton de l'école, et la comptine de Cadet Roussel étant chantée dans la cour de celle-ci. Pour l'anecdote, le cimetière d'Auxerre qui est antécédent à celui du Père Lachaise à Paris est un très bel endroit, fort bien entretenu. Si la tombe de Guillaume Rousselle y est introuvable, en revanche celle de Paul BERT, y est remarquable. Elle possède sur toute sa surface un gisant qui a été réalisé par un des plus grands sculpteurs de tous les temps. Il s'agit de M Auguste BARTOLDI qui a, pour mémoire à son palmarès, la réalisation de la statue de la liberté, située dans l'entrée du port de New York. Vous voici désormais complètement affranchis sur la fabuleuse histoire de monsieur Guillaume ROUSSELLE. Concernant Frère Jacques, j'aurais bien aimé vous dire si depuis tout ce temps, il a fini par interrompre sa sieste ! Je ne sais pas non plus si la Mère Michel a retrouvé son chat. Mais je vous promets d'enquêter sur ces deux personnages, et dès que je posséderai une « info » sur la question c'est promis, je vous la ferai connaître. A bon entendeur ! YE

Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr

RECETTES HIVERNALES

FAISSELLE DE SAUMON FUMÉ

Ingrédients pour 5 personnes :

150 g de saumon, 500 g de fromage blanc en faisselle, 2 c à s d'huile d'olive, 4 c à s d'herbes ciselées (ciboulette, persil), 1 échalotte finement hachée, ébouillantée pendant 1 mn et séchée sur du sopalin, Sel et Poivre.

Tailler le saumon en fines lanières. Égoutter la faisselle. Ajouter l'huile et les herbes, saler légèrement, poivrer et mélanger le tout. Répartir dans des ramequins puis décorer avec des lanières de saumon et une pincée d'herbes. On peut également ajouter à la préparation quelques noix grossièrement hachées.



Laisser mijoter à couvert, pendant environ 2 h en remuant de temps en temps. Faire revenir dans une poêle les morceaux de poisson. Les ajouter à la choucroute et laisser cuire 20 mn en rajoutant un peu d'eau.

La Sauce : Dans une casserole mettre les échalotes hachées, le vinaigre et le vin blanc. Démarrer à feu vif. Une fois le mélange complètement réduit à sec, ajouter la crème fraîche. Laisser bouillir 2 mn. Ajouter le beurre coupé en petits morceaux. Remuer avec un fouet jusqu'à ce que le beurre soit complètement fondu. Ajouter sel et poivre. Passer au chinois. Dresser la choucroute sur des assiettes chaudes. Poser le poisson sur la choucroute très chaude. Ajouter quelques crevettes roses, les pommes de terre cuites à l'eau. Arroser de sauce.

CHOUCROUTE AUX TROIS POISSONS

Ingrédients pour 6 personnes

Temps de préparation 20 MN
Temps de cuisson 2 H 30.

Ingrédients :

- 500 g de lieu noir, 500 g de saumon, 500 g de haddock fumé, 200 g de crevettes, 1,5 kg de choucroute, 1 kg de pommes de terre, 2 oignons, 3 gousses d'ail, 10 g de baies de genièvre, 1 feuille de laurier, 60 g de saindoux, 200 ml de Riesling ou de Sylvaner.

Pour la Sauce :

-100 g de beurre, 4 échalotes hachées, 150 ml de vinaigre d'alcool, 100 ml de vin blanc, 150 ml de crème fraîche.

Dans une cocotte faire fondre le saindoux pour y faire revenir à blanc les oignons émincés et les gousses d'ail hachées, lorsque les oignons sont translucides ajouter la choucroute. Ajouter les baies de genièvre, la feuille de laurier, Sel et poivre. Verser 2 verres de vin blanc et 1 verre d'eau.



TARTE AU FROMAGE BLANC

Ingrédients pour 6 personnes :

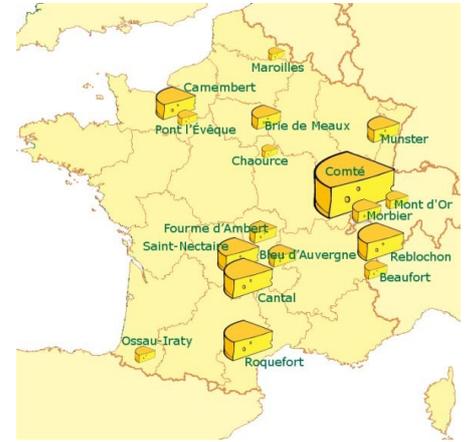
300 g de pâte brisée ou sablée, 1 paquet de poudre à pudding parfum chantilly ou vanille, 4 œufs, 500 g de fromage blanc à 40%, 3 cuillères à soupe de lait, 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse, 200 g de sucre en poudre. Étaler la pâte dans un moule de 25 cm de diamètre à bords hauts. Piquer le fond avec une fourchette. Diluer la poudre à pudding avec le lait. Ajouter les jaunes d'œufs, le fromage blanc, la crème fraîche et la moitié du sucre. Bien mélanger. Battre les blancs en neige ferme puis ajouter progressivement le sucre restant en trois fois. Incorporer une partie des blancs au mélange de fromage blanc puis ajouter le reste et mélanger délicatement la préparation. Verser dans le moule et cuire à 210° pendant 10 mn puis à 180° pendant 25 mn. Lorsque la tarte est cuite, la retourner sur une grille et laisser refroidir ainsi. Avant de servir, remettre la tarte à l'endroit et la saupoudrer de sucre glace. On peut parfumer la tarte avec du zeste de citron.



JEUX JEUX JEUX

La France : « le pays des 300 fromages »

P Y N Ç S O U M A I N T R A I N U S Z K
 U B D R R R R D J P P E C R U O A H C D
 U M L T X S J M A P O B E A U F O R T P
 T O Ç E A H X E D R N N S A S J H U R C
 R R X M U M S Z N L O Q T E U Ç Z W E K
 E P M M O D O W N I D Q S L M U Z H T W
 B M A O S S A L Y C Y S U O E E G C K R
 M C R T S Z E U B N I Ç N E R V H M E S
 A O O I A L L K V O G T M I F A E I D Ç
 D M I Z U W L C P E D R A E V O B Q X R
 E T L V I R E E A O R T U I L R R F U C
 M E L G R S U G R M C G G Y O H O T A E
 R K E D A H O D G E E N N M E H M N E L
 U U S O T V R M N X O M Ç E U R T P M X
 O A R I Y J U T C L S H B S U A E W E J
 F E S J Y N N J F W Z Ç Y E L O V Z D B
 M M Z C S I N O H C O L B E R E Q Q E A
 Ç G X T A B Ç R W E B M X O Ç T X J I G
 M Q E S N E K O L L R P B S B E Q P R K
 O R F H E M M E N T A L E V J Y F H B Z



- Beaufort
- Brie de Meaux
- Cantal
- Comté
- Fourme d'Ambert
- Maroilles
- Morbier
- Pont l'Evêque
- Roquefort
- Saint-Nectaire
- Tomme
- Bleu d'Auvergne
- Camembert
- Chavignol
- Emmental
- Epoisses
- Gruyère
- Mont d'Or
- Munster
- Ossau-Iraty
- Reblochon
- Rouelle
- Soumaintrain

Inégal

Compléter le carré latin avec les chiffres 1-2-3 et 4 tout en respectant les signes < (plus petit que) ou > (plus grand que). Chaque colonne et chaque ligne ne doivent comporter qu'une seule fois chaque chiffre.

Idem pour le second carré avec les chiffres de 1 à 5.

2			
∨			
	<		
		<	<

∨		^		^
5				
	∨			
		<	>	^

Solutions des jeux précédents

N S K P S F V H I M O Ç E R X V A I
 Ç V E C D B Z F P D X L M B Ç Q D H
 L K T A X B W R P Y E S X Q Q L N
 T J T E Y E E N O H P O L Y X K M R
 O G E T U M L W H S T G T B J A T U
 T D P T L C T L V R N G X K X U Z O
 D Q M E F Ç R O E C Y Y F U B O F B
 P I O N L U I N N C B K W A R S U M
 S Y R I H Y A M O T N L A G L C E A
 N Z T R H Q N R H D W O U F O T B T
 A Ç H A N C G N P S S E L N R K S X
 S Ç A L O O L S O D Z Q T O H S Ç Q
 E D R C L R E E X K P R M X I W S F
 L Ç P C L D O E A V E B O O J V O T
 A Ç E W I O H T S B O A B U M U N L
 B H X O R L G X A N O T A H U P A J
 M O I T A P S S E L U D S E I V I C
 Y W W L C F S E P A F R S W Z C P G
 C E T A K E P B H N O L O I V F Q E
 O E T U L F D Z V U E K N G X M W M

30		22	
÷		+	
28 + 1 = 29	=	25 + 10 = 35	=
2	30 + 17 = 47	22	12
+	x	x	=
18 ÷ 18 = 1	=	24 - 1 = 23	=
=	=	=	=
20 - 3 = 17		22	

INFO UTILES

Elle est née :

Roxane AMY, née le 06/10/2024
fille de Amélie DELANOUE et Kevin
AMY de Sognes.



Ils nous ont quittés :

- Christian PFISTER 23/05/1950 - 06/10/2024
de Courroy
- Daniel TONNEAU 02/07/1965 - 13/11/2024
de Vertilly
- Éric CHARLIER 01/04/1959 - 28/11/2024 de
Grange le Bocage



Ils se sont unis... Tous nos vœux de Bonheur,



Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
- Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi
Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29
- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30
- du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30
- Samedi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 17 h
Trainel : 03 25 39 11 04
- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à
19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi.



MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 03
Thorigny 03 86 88 43 61
Trainel 03 25 39 16 29



Cabinet des Infirmières de Perceneige :
S. LAMARRE, S. CAIGNOL, D. JAMET,
Le Fruitiier : 5, Rte de Sens - Thorigny/O
Téléphone : 03 86 88 90 18

Cabinet de kinésithérapie

06 70 68 91 43 au 5, rue de l'Aubépine
Plessis du Mée Perceneige



ASSISTANTES MATERNELLES à PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas - Plessis du Mée - 06 17 46 37 41
- Christine PERET 1 rue Tamaris - Plessis du Mée - 06 83 43 08 31
- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls - Grange le Bocage - 06 10 15 39 36
- Rachel RICHARD 13 rue Glycines-Villiers Bonneux - 06 52 57 35 65

Numéros Utiles

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17
Urgences 112
Hôpital de Sens 03 86 86 15 15
Clinique de Sens 03 86 95 86 86
Epicierie Solidaire 03 58 45 46 75



Les AGENCES COMMUNALES de la POSTE

**Perceneige : Mardi, Mercredi Jeudi, Vendredi de 15h30 à 18h30
et Samedi de 9 h à 12 h.**

Sergines : Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi au Samedi de 9h à 12h,
Thorigny sur Oreuse : Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à 16h30,
Fontaine Fourches : Lundi au Vendredi 9 h à 12 h



Pédicure - Podologue

Jessy PIAZZA
D.E. à domicile
Tel : 06 12 73 90 27



Vous allez bien!

FRANCE SERVICES à la Mairie de PERCENEIGE

le 3^{ème} mardi matin de Janvier, Mars, Avril, Juin, Juillet,
Septembre, Octobre, Décembre 2024 sur Rendez-Vous
Uniquement Tel au 06 83 13 07 98 ou 09 64 46 09 34.

Antenne de Sergines : Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Mardi de 13 h 30 à 18 h, Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h et
13 h 30 à 17 h, Samedi : de 9 h à 12 h.



A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, LES JOURNAUX ET PAPIERS SE DÉPOSENT DANS LE BAC JAUNE !

Les Déchetteries



Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin) 03 86 67 21 46 - Horaires du 1^{er} Avril au 31 Octobre



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H-12H		9H - 12H			9H - 12H
	14H - 18H				

Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Déchetterie de Bray sur Seine Tel 01 64 00 26 45 - Horaires du 1^{er} Avril au 30 Septembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9H - 12H30	9H - 12H30	FERMÉ	9H - 12H30	8H30 à 17H20
14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	FERMÉ	14H - 17H	